

# Mise en place du tri des papiers au sein d'un établissement scolaire

RESPONSABILITÉ  
SENSIBILISATION  
RECYCLAGE  
TRANSVERSALITÉ  
EXEMPLARITE

## CONTEXTE

Les papiers des établissements scolaires ne sont pas toujours jetés avec la collecte sélective, mais mélangés avec les ordures ménagères. Plusieurs raisons, parfois combinées, expliquent cette absence de tri :

- Il manque des contenants adaptés à la collecte des papiers dans les salles de classe, de permanence ou encore la salle des professeurs par exemple.
- En l'absence de chariot de ménage adapté, les agents d'entretien collectent toutes les poubelles d'une salle dans un sac unique, jeté ensuite aux ordures ménagères.
- Les bacs jaunes de l'établissement sont déjà saturés.



## CIBLES



L'ensemble des élèves et des adultes fréquentant l'établissement, avec la participation des agents d'entretien.

## OBJECTIFS

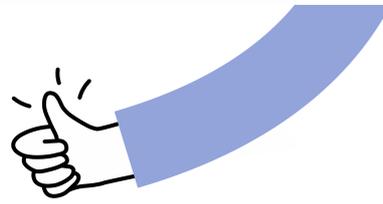
- **Sensibiliser les élèves et les adultes** au tri des matières recyclables, et en particulier du papier
- **Prendre conscience de la quantité de papier jeté** par un établissement
- **Rediriger une partie des ordures ménagères vers la collecte sélective**

### Expérience réussie :



- Ecole E. Herriot
- Ecole A. Césaire
- Collège G. Rosset





## LE DEROULE DE L'ACTION

**Étape 1 : Discussion avec différents acteurs de l'établissement** pour identifier les raisons de l'absence de tri des papiers (agents d'entretien, personnel administratif, enseignants ...)



**Étape 2 : Si absence de contenants dans les salles** : récupération et décoration de cartons de ramettes de papier avec les éco-délégués/élèves volontaires. Mise en place d'une signalétique claire pour indiquer ce qui est à déposer dans le contenant (papiers)  
***Le Grand Lyon ne fournit pas les contenants de précollecte***



**Étape 3 : Mobilisation des agents d'entretien** afin de trouver une solution leur permettant de collecter la poubelle classique et la poubelle papier séparément.  
*Par exemple : choisir une journée dans la semaine pendant laquelle seule la poubelle papier est collectée, et pas la poubelle classique.*  
Si impossible, les élèves volontaires peuvent également se charger de cette tâche



**Étape 4 : Disposition des contenants dans l'établissement si nécessaire**  
Si manque de place dans les bacs jaunes : possibilité d'échanger un bac gris contre un bac jaune auprès de la Métropole de Lyon (à voir avec le référent de secteur et l'application toodego)

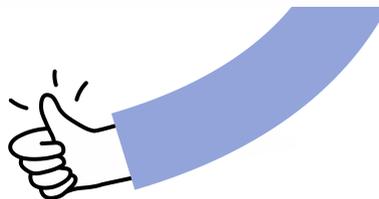


### Étape 5 : Communication

- Au personnel de l'établissement (agents, personnel administratif, enseignants ...)
- Aux élèves par l'intermédiaire des enseignants et/ou des éco-délégués

*Possibilité de réaliser une sensibilisation plus large via l'intervention des messagers du tri en classe et/ou une communication aux parents*





## RESULTATS OBTENUS

- L'action « tri du papier » permet une collecte moyenne de **5 kg de papier par élève par an.**

## MOYENS DEPLOYES (humains et financiers)



- **Un ou plusieurs adulte(s) volontaire(s)** pour récupérer les contenants, encadrer les ateliers de décoration avec les élèves et/ou réaliser les démarches pour l'échange de bac.
- Les **éco-délégués**, un éventuel club écologie ou autres **élèves volontaires**
- Implication des **agents d'entretien** pour faire évoluer leurs méthodes de travail (réunions, communication)
- **Peu ou pas de budget** alloué. Eventuellement un peu de matériel pour décorer les contenants (feutres, feuilles de couleur, peinture ...)

## MESURE DES RESULTATS

- Pesée des papiers jetés sur un temps donné (une semaine par exemple)
- Suivi de la continuité de présence des contenants dans les salles

## COMMUNICATION

- Réunion avec les professeurs et les agents
- Réalisation d'affiche de tri avec les élèves

Pour aller plus loin  
Fiche challenge zéro  
papier

## POINTS DE VIGILANCE



- Il est important de **dialoguer avec les agents d'entretien**, qui pourraient avoir du mal à changer leurs habitudes
- Bien identifier ce qui peut être déposé dans la poubelle papier et **communiquer clairement sur les consignes de tri** auprès de l'ensemble de l'établissement
- En parallèle de la pose des contenants, la mise en place d'une **animation** pour motiver les enfants et ainsi avoir plus de chance de changer les habitudes est souhaitable



## CONTACTS

Ecole Edouard Herriot  
104 rue Hippolyte Kahn – Villeurbanne  
04 78 68 72 35 - Directeur : M. Perrenot

Collège Gabriel Rosset  
74 rue Challemel-Lacour LYON 7  
04 78 58 47 34 – Principal : M. Bocquel

Ecole Aimé Césaire  
10 rue du Diapason – LYON 3  
04 72 16 88 48

